



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

HARIS SEPTEMBRE 2022

Numéro 007



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

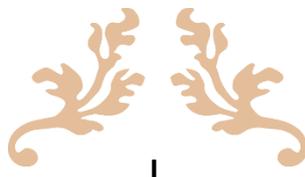
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°007 Septembre 2022

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Maître-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences
Études germaniques,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.orgcerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

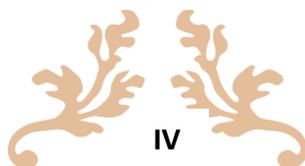
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

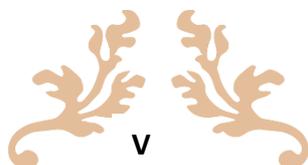
-GOLE Antoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Konan Parfait N’GUESSAN, Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN

Femmes et pouvoir politique : l’image de Marguerite de Provence, d’Isabeau de Bavière et de Jeanne d’Arc à travers les sources narratives.....7-22

Ousmane Famagan KONATE

Les mécanismes de gestion et de prévention des crises politiques de la CEDEAO à l’épreuve de la crise postélectorale de 2020 au Mali.....23-42

KOFFI Ignace

La reconversion professionnelle des descendants des migrants en Côte d’Ivoire, 1946-2000.....43-53

Windata Miki ZONGO

La politique étrangère de Thomas Sankara : entre contestation de l’impérialisme et affirmation d’une identité africaine54-66

Ladislav NZE BEKALE

L’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et l’africanisation de l’Agenda 2063 de l’Union Africaine (UA).....67-84

KPALÉ Tchédé Boris Claver

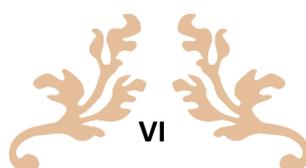
Regard sur la manifestation de l’altruisme dans les Etats Africains en crise.....85-99

Koffi Mikodomé EDOH

Gouvernance transfrontalière et Enjeux sécuritaires en Afrique de l’ouest.....100-114

Lacina KABORÉ

La liberté d’expression des cyber-activistes à l’épreuve de la construction démocratique au Burkina Faso.....115-136





Femmes et pouvoir politique : l'image de Marguerite de Provence, d'Isabeau de Bavière et de Jeanne d'Arc à travers les sources narratives

Konan Parfait N'GUESSAN

Enseignant-Chercheur, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, parfaitnguessan77@gmail.com

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN

Enseignant-Chercheur, Université Alassane Ouattara, Bouaké
bilestonek@yahoo.fr

Résumé

Depuis la fin du XX^e siècle, les études féministes ont traité du rôle politique des femmes médiévales. Cette histoire genre relève leur participation au pouvoir politique sans en analyser les circonstances. D'où l'intérêt d'étudier trois cas particuliers dans le but de vérifier la place et le rôle des femmes dans l'espace public ainsi que la perception de ce rôle politique par leurs contemporains, selon le contexte. Il s'agit de faire ressortir le regard porté par les chroniqueurs sur les femmes relativement à leur participation à la vie politique. L'approche constructiviste adoptée a commandé de relever des textes les données relatives à l'implication politique des femmes et à sa représentation. Il en ressort que le champ politique en France au Bas Moyen Âge, généralement appréhendé comme réservé aux hommes, est bien perçu à l'époque comme un espace hétérosocial où interagissent les hommes et les femmes. Celles-ci pouvaient accéder à des responsabilités politiques de premier plan, à l'image des reines Marguerite de Provence et Isabeau de Bavière, ainsi que de Jeanne d'Arc. Cette dernière, issue d'une famille de paysans aisés, se mue en combattante exceptionnelle et prend les armes pour libérer avec succès le royaume de France de l'invasion anglaise, en 1429.

Mots-clés : Femmes, Image, Pouvoir Politique, Marguerite de Provence.

Abstract

Since the end of the 20th century, feminist studies have dealt with the political role of medieval women. This gender story highlights their participation in political power without analyzing the circumstances. Hence the interest of studying three specific cases to verify the place and role of women in the public space as well as the perception of this political role by their contemporaries, depending on the context. It is question of bringing out, the way in which chroniclers look at women in relation to their participation in political life. The constructivist approach adopted required the collection of data relating to the political involvement of women and their representation from the texts. It emerges that the political field in France in the Late Middle Ages, generally understood as reserved for men, was well perceived at the time as a heterosocial space where men and women interacted. These could access leading responsibilities, like the queens Margaret of Provence and Isabella of Bavaria, as well as Joan of Arca. The latter, coming from a wealthy peasant family, turned into an exceptional fighter and took up arms to successfully liberate the kingdom of France from the English invasion, in 1429.

Keywords: Women, Image, Political Power, Margaret of Provence.

Introduction

Plusieurs travaux récents ont mis en évidence la réalité du gouvernement des dames à la fin du Moyen Âge¹. De même, la question du rôle et de la place des femmes dans l'histoire politique de l'Europe au Moyen Âge a fait l'objet d'importantes études². Ces études fondées sur le concept de genre entendaient s'attaquer à « la subordination féminine » (I. Poutrin, M. K. Schaub, 2007, p.9).

Il s'agit d'études de reconquête qui visent à mettre en lumière les héroïnes oubliées ou négligées, exposer les précédents historiques de femmes ayant joué un rôle politique dans l'optique de revendiquer la restauration des droits politiques des femmes dans la société occidentale contemporaine. Les femmes ont découvert des femmes fortes et les ont utilisées pour justifier leur démarche. Quand dans les années 1990, les femmes ont accédé à de hautes responsabilités sociales et politiques en Occident, les questionnements ont changé. Il fallait maintenant voir la relation réciproque des deux sexes dans la société au niveau politique.

¹À titre illustratif, on peut citer avec, M. Chaigne-Legouy, les travaux de M. Bubenicek, *Quand les femmes gouvernent, Droit et politique au XIVe siècle : Yolande de Flandre*, Paris, 2002 ; M. Chaigne-Legouy, *Femmes au « cœur d'homme » ou pouvoir au féminin, Les duchesses de la seconde Maison d'Anjou (1360-1481)*, thèse de doctorat inédite sous la direction du professeur E. Crouzet-Pavan, Université Paris-Sorbonne, 2014, Th. Earenfight, *The King's Other Body : Maria of Castile and the Crown of Aragon*, Philadelphie, 2010 ; M. Sommé, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme de pouvoir au XVe siècle*, Villeneuve d'Ascq, 1998. Encore plus recent: Heather J. Tanner (dir.), *Medieval Elite Women and the Exercise of Power, 1100–1400. Moving beyond the Exceptionalist Debate*, Palgrave Macmillan, 2019.

² Portées par le souffle des mouvements féministes des années 1970, des études d'érudition ont révélé et affirmé la place des femmes dans l'espace publique.

Cette histoire genre étudie les femmes et s'intéresse exclusivement au rôle politique de chacune d'elle en ne relevant que leur participation au pouvoir politique. Elle n'analyse pas les circonstances dans lesquelles les femmes ont pris part au pouvoir politique. Dans ces conditions, elle risque de ne pas saisir les détails cruciaux à propos de la place et du rôle des femmes dans le champ politique. D'où l'intérêt d'une analyse circonstanciée de la vie politique des femmes médiévales. C'est pourquoi, il paraît utile et intéressant d'étudier trois cas particuliers dans le but de vérifier la place des femmes dans l'espace public ainsi que la perception de ce rôle politique par leurs contemporains.

L'analyse entend montrer que le champ politique dans le royaume de France au Bas Moyen Âge est perçu comme un espace hétérosocial et les femmes jouent un rôle politique important. Il s'agit donc dans cette étude de faire ressortir, à partir de l'exemple de Marguerite de Provence³, d'Isabeau de Bavière⁴ et de Jeanne d'Arc⁵, la perception du rôle politique

³Marguerite de Provence, reine de France, épouse de Louis IX, est née en 1221 à Forcalquier et est morte le 20 décembre 1295 à Paris. Elle est la fille de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence et de Béatrice de Savoie.

⁴ Isabeau de Bavière ou Isabelle de Bavière dont le véritable nom est Elisabeth Wittelsbach Visconti D'ingolstad, reine de France, épouse de Charles VI, est la fille d'Étienne III, duc de Bavière d'Ingolstad et de Thadée Visconti, fille du duc de Milan. Elle naît vers 1370 à Munich et décède le 24 Septembre 1435.

⁵Née le 6 Janvier 1412 dans le Barrois à Domrémy (Lorraine), Jeanne d'Arc est la fille de Jacques d'Arc, un paysan aisé. Selon différents témoignages, elle entendit des voix célestes à l'âge de treize ans, celles de Saint Michel et des martyres Sainte Catherine et Sainte Marguerite qui lui enjoignaient de libérer le royaume de France de l'occupation anglaise et de faire sacrer le dauphin Charles VII à Reims. Après un examen de virginité et une enquête de moralité, elle fut autorisée par Charles VII à participer aux opérations militaires. Elle obtint le commandement de quelques troupes et délivra Orléans que défendaient Suffolk et Talbot. Son nom se répandit dans toute la

de la femme. Cela peut être analysé en relevant dans les sources les discours et les récits sur la vie politique des femmes.

L'étude est fondée principalement sur trois chroniques françaises du Bas Moyen Âge : les *Mémoires du Sire de Joinville*⁶, la *Geste des nobles françoys*⁷ et la *Chronique de la Pucelle*⁸, auxquelles il convient d'ajouter les *Mémoires du pape Pie II*⁹ du fait du réalisme de sa perception des faits de guerre par Jeanne d'Arc. Il s'agit de proposer une relecture des sources par le truchement d'une approche constructivistepermettant de reconstituer l'image que les auteurs nous communiquent (G. Galvez-Behar, 2009, p. 103–113).

L'étude s'articule autour de deux axes. Il s'agit, dans un premier temps, d'examiner la présence des femmes

France et comme elle l'avait prédit, Charles VII fut sacré à Reims le 17 juillet 1429. Appelée à l'aide par les habitants de Compiègne assiégée, elle fut capturée par les Bourguignons le 23 mai 1430 et leur chef, Jean de Luxembourg-Ligny, la livra aux Anglais contre rançon. Jugée pour hérésie, elle meurt brulée vive sur la place du marché à Rouen, le 30 mai 1431.

⁶*Mémoires du Sire de Joinville* ou *Histoire de Saint Louis*, Paris, Foucault, 1824, 441p.

⁷A. Vallet de Viriville, « La Geste des nobles françoys » dans *Chronique de la Pucelle, ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403*, d'après les manuscrits, avec notes et développements, 1859.

⁸Idem, *Chronique de la Pucelle, ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403*, d'après les manuscrits, avec notes et développements, 1859.

⁹*Mémoires du pape Pie II*, citées en latin par Quicherat en 1847, traduites en français par le père Ayroles en 1898. Né le 18 Octobre 1405 à Corsignano, dans la République de Sienne et mort le 15 Août 1464 à Ancône, Pie II fut le 210^e pape de l'Église catholique (du 19 Août 1458 au 14 Août 1464). Il a pour nom de naissance Enea Silvio Piccolomini et est généralement connu dans la littérature sous son nom latin Aeneas Sylvius.

dans le champ politique du Bas Moyen Âge, relever les circonstances et faire ressortir le regard porté par les contemporains sur ce rôle politique. Le second axe vise à montrer que les femmes de pouvoir de la fin du Moyen Âge s'impliquent dans divers aspects de la vie politique du royaume.

1. Des femmes au cœur du pouvoir royal

Lorsqu'on parcourt les sources, on note le rôle politique de premier plan joué par des femmes durant le Moyen Âge. Dans des contextes certes différents, elles ont pris une part active au pouvoir. Elles sont apparues comme des actrices majeures du système monarchique. Ces femmes ont pris leur responsabilité pour assumer le pouvoir royal ou aider à son fonctionnement normal. Pour le Bas Moyen Âge, un exemple saisissant est celui de Marguerite de Provence, reine de France, décrite dans les sources également comme la « souveraine de Damiette » lors de la septième croisade.

La vie de la reine Marguerite est connue surtout grâce à Jean de Joinville, célèbre compagnon de Louis IX, qui la présente comme une véritable femme de pouvoir dans le cadre de la première croisade de Louis IX. Marguerite de Provence a joué un rôle politique de premier plan dans la défense de Damiette où elle participe aux négociations avec les Sarrasins pour la libération du roi Louis IX emprisonné.

Le couple royal se rend sur le rivage égyptien par bateau avec une longue escale dans l'île de Chypre en 1248. L'arrivée des croisés à Chypre puis le débarquement dans les environs et la prise de Damiette, malgré les assauts des troupes égyptiennes sont, d'emblée évoquées. Joinville relate aussi les fréquentes attaques des Turcs et l'échec cuisant de l'expédition sur l'Égypte qui aboutit à la capture de Louis IX à Mansourah

en 1250. Dès lors, les pourparlers pour la libération des croisés sont le point focal de la narration du chroniqueur sans oublier la défense de Damiette et la mobilisation des fonds pour la rançon.

Marguerite de Provence suit son époux lors de cette croisade de 1248-1254 en Égypte. Cet épisode de sa vie révèle sa capacité, en tant que femme de pouvoir, à négocier la libération du roi prisonnier. Dès leur arrivée, la ville de Damiette est rapidement conquise et la garde confiée à la reine Marguerite de Provence alors que Louis IX et les croisés s'engagent dans un combat contre les sarrasins : « Grande grâce nous fit notre Seigneur de nous avoir livré Damiette [(...)] A l'entrée des Avents, le roi et l'armée partirent pour aller vers Babylone » (*Mémoires du Sire de Joinville*, 1824, p. 107 ; chapitre 107, p. 211).

Les troupes combattantes poursuivent leur expédition vers Mansourah en 1250. La reine Marguerite de Provence devient ainsi la souveraine de Damiette et assume, par ricochet, les prérogatives qui s'y rattachent, notamment la défense de la ville assiégée.

Ce rôle se situe dans un contexte culturel qui confère à toute femme de la noblesse occidentale un rôle de commandement militaire. La guerre prémoderne en Occident est avant tout un moyen d'imposer la domination et une affaire de famille. En ce sens, même si les terres conquises en Orient lors des croisades appartiennent à tous les royaumes occidentaux et à la papauté, le roi qui s'y engage en a la gestion. Or, tout comme dans l'administration des seigneuries ou des domaines royaux, l'épouse est étroitement unie à son époux dans une sorte de partenariat seigneurial.

Ceci, d'autant plus que la seigneurie médiévale est perçue comme une structure corporative de pouvoir où la

souveraineté conjointe est de mise (E. Graham-Goering, 2020, p. 100-129).

Le partage du pouvoir entre un seigneur et son épouse répond aux pressions sociales dont les situations de violence et de guerre, comme l'a montré Elena Woodacre (2013, p. 44, 66-7, 104, 167). La responsabilité de la reine, à la tête de Damiette en l'absence du roi, tient de cette considération qui participe de l'idée d'une "unité seigneuriale" et qui confère l'autorité politique aux deux partenaires. Au début du XVe siècle, Christine de Pizan encourage le commandement militaire des femmes, dans son *Trésor de la cité des dames* paru en 1405.

Pour elle, les femmes peuvent remplir les mêmes rôles et fonctions que les hommes dans la politique et le pouvoir. Une princesse doit être capable, en l'absence de son époux, d'organiser une défense afin de protéger correctement ses biens¹⁰. Il n'est donc point surprenant que Marguerite de Provence s'y attèle en approvisionnant la cité en vivres : Et ils répondirent :

Dame, comment le ferons-nous, nous mourrons de faim en cette ville ? » Et elle leur dit qu'ils ne s'en iroient pour cause de famine. « Car je ferai acheter, ajouta-t-elle, toutes les provisions en cette ville (...). Et la reine, que Dieu absolve, fit acheter toutes les provisions de la ville, qui lui coûtèrent trois cent soixante mille livres et plus. (*Mémoires du Sire de Joinville*, 1824, pp. 255-256)¹¹.

Être à l'abri du besoin de nourriture apparaît alors comme un moyen de résistance aux attaques sarrasines.

¹⁰ Christine de Pizan, 2008, *Le trésor de la cité des dames de degré en degré et de tous estatz*, <https://www.gutenberg.org/files/26608/26608-h/26608-h.htm> (consulté le 30/11/2021).

¹¹ Les sources utilisées dans ce travail sont des documents d'époque. Elles ont été écrites entre le XIIIe et le XVe siècle dans la langue latine. Ici, nous utilisons des traductions qui remontent au XIXe siècle. Celles-ci ont été effectuées en ancien français.

Cela permet également de faire face plus durablement à un siège. Marguerite de Provence se devait de régler le problème de la famine et par ricochet de maintenir tous les chevaliers sur place. Joinville mentionne que la reine fait acheter toutes les provisions de la ville avant de se rendre à Acre attendre le roi. C'est un impératif pour la défense de Damiette. On y voit l'image du dirigeant nourricier attachée à la royauté médiévale. Le bon dirigeant doit être capable de nourrir son peuple.

Damiette étant convoitée par les autochtones sarrasins, la reine a une responsabilité immense et délicate qui lui impose de manifester son autorité notamment sur les dignitaires de la cour et sur les chevaliers dans un contexte de conflit permanent. Les nouvelles parvenant du front sont alarmantes : le roi est malade et le moral des troupes est au plus bas. Finalement, l'armée franque est vaincue le 6 avril 1250 et le roi est fait prisonnier. Cette situation de crise met Marguerite de Provence davantage au-devant de la scène politique.

Dans sa chronique, Joinville révèle que la reine, apprenant le désastre de l'armée royale et la captivité du roi, convoque aussitôt les seigneurs et organise la défense de Damiette contre les sarrasins alors qu'elle vient d'accoucher son fils Jean Tristan :

Le jour même qu'elle fut accouchée, on lui dit que ceux de Pise, de Gènes et autres villes, vouloient s'enfuir. Le lendemain elle les manda tous devant son lit, toute la chambre en étoit pleine. « Seigneurs, leur dit-elle, pour l'amour de Dieu, ne laissez pas cette ville, car vous voyez quemonseigneur le roi seroit perdu et tous ceux qui sont prisonniers, si elle étoit perdue ; et s'il vous plait prenez du moins pitié de cette chétive créature qui est couchée ici, et attendez que je sois relevée. » (...) « et, dès à présent, je vous retiens tous au dépens du roi. » Ils se consultèrent et revinrent à elle,

et lui octroyèrent qu'ils demeureroient volontiers. (*Mémoires du Sire de Joinville*, 1824, pp. 255-256)

La convocation des seigneurs en elle-même souligne son attitude de femme de pouvoir. Elle « *les manda tous devant son lit* » et les « *retiens tous au dépens du roi* ». La reine comprend, qu'en l'absence du roi, elle incarne, mieux que quiconque, la légitimité royale. Marguerite de Provence prend ainsi toute la mesure de sa position de souveraine.

Elle se comporte en véritable cheffe, obligée de prendre les décisions que la situation lui impose. Et le fait que les chevaliers répondent à sa convocation au point où « *toute la chambre en étoit pleine* » indique qu'elle est dans son rôle de souveraine et qu'elle agit en toute légitimité.

Les textes de l'époque soulignent que c'est Marguerite de Provence qui négocie les modalités de paiement de la rançon exigée par les Sarrasins pour la libération de Louis IX. D'ailleurs, le roi prisonnier fit savoir à ses geôliers que son épouse la reine est leur interlocutrice pour la rançon :

Quand ils virent qu'ils ne pouvoient vaincre le bon roi par menaces, ils revinrent à lui et lui demandèrent combien il voudroit donner d'argent au Soudan, en outre de la reddition de Damiette ; et le roi leur répondit que si le Soudan vouloit prendre de lui somme raisonnable de deniers, il manderait à la reine de la payer [...] ; et ils dirent : « Comment, est-ce que vous ne voulez pas nous dire que vous ferez ces choses ? » Et le roi répondit qu'il ne savoit si la reine le voudroit faire, car elle étoit sa dame. Et lors le conseil s'en retourna parler au Soudan, et ils rapportèrent au roi que si la reine vouloit payer dix cent mille besans d'or, qui valoient cinq cent mille livres, il délivreroit le roi. (*Mémoires du Sire de Joinville*, 1824, pp. 243-244).

Louis IX souligne le rôle politique de premier plan de la reine à ses côtés, mais également sa préséance sur les barons de sa cour à

Damiette. Cet épisode traduit la confiance du roi en son habileté politique à mener les négociations avec l'ennemi musulman. Marguerite de Provence, prenant ses responsabilités, organise l'échange de Damiette contre la liberté du roi.

Son rôle ne se limite pas aux négociations, puisque Joinville, seul auteur contemporain à souligner le courage de la reine, rapporte également que le roi, alors prisonnier en Égypte, lui confia la responsabilité de la suite de l'expédition au printemps 1250. Gerard Sivery note, à juste titre, que Marguerite de Provence est la seule femme à avoir connu cet honneur et cette charge pendant les deux siècles des croisades. Son rôle a été déterminant comme l'indique Régine Pernoud pour qui Marguerite de Provence a tout simplement sauvé le roi et ce qui restait de l'armée, la cité de Damiette étant remise en échange de leurs vies et de leur libération » (G.Sivery, 1990, p. 230).

Marguerite de Provence n'est pas la seule à se retrouver dans une position élevée d'exercice du pouvoir. Avec elle, il faut citer Isabeau de Bavière. Les chroniqueurs de son temps décrivent dans leurs textes une reine qui joue un rôle politique prépondérant. Les récits et la présentation des faits indiquent que la reine a pris le devant de la scène politique du royaume de France, suite à la maladie de Charles VI qui créa un vide politique. Cette situation favorise la montée en puissance de la reine qui, d'ordinaire se contente du rôle de conseillère du roi.

L'entrée d'Isabeau de Bavière dans la sphère publique commence avec son mariage avec Charles VI. Sa première mention dans la *Geste* est relative à cette union à Amiens, acte par lequel elle acquiert la dignité royale, qui reste pour les femmes l'atout le plus décisif pour leur participation au gouvernement : « *En la cité d'Amiens espousa le roi de*

France Madame Isabelle de Bavière, l'an mil CCC L XXX V à peu de solemprité et au partir du dit lieu d'Amiens a la en Flandres » (La *Geste des nobles françoys*, 1859, p. 107). Isabeau de Bavière devient donc reine de France le 17 juillet 1385 en épousant Charles VI. En vertu de cette qualité, elle a droit, comme le roi d'ailleurs, à un couronnement, un sacre et aussi une entrée royale.

La *Geste* fournit des informations intéressantes sur l'entrée d'Isabeau. Cette cérémonie d'État est un acte politique, un mode d'expression de la place et de la fonction de la reine au sein du système monarchique :

En la ville de Paris entra celui an (1389) la royne Isabel, fille le duc rouge en Bavière, accompagnée de la reine Blanche, de la royne de Sicile, des duchesses de Berry, de Bourgoigne, de Touraine, de Bar, de Bourbon et de haulx seigneurs et dames et à merveilles tint hauctefeste le roy et gransjoustes. (La *Geste des nobles françoys*, 1859, p. 107).

Isabeau de Bavière fait son Entrée à Paris le 20 août 1389, quatre ans après son mariage avec le roi. La reine est d'abord accueillie aux portes de la ville avec les magistrats les plus hauts placés, avant de se rendre au palais royal avec son entourage de grands princes et princesses et suivant un protocole précis¹². Cette cérémonie est

¹² Isabeau de Bavière est accompagnée de princesses de hauts rangs et aussi de grands princes. À la porte Saint-Denis, elle assiste à un spectacle : des anges chantent dans un ciel étoilé d'où se détache une représentation de la reine tenant son enfant flanqué des armes de France et de Bavière. La souveraine et sa suite s'arrêtent à la fontaine, recouverte d'un drapeau d'azur décoré de fleurs de lis brodés. À la porte aux peintres, la reine assiste à une mise en scène de la Sainte Trinité entourée d'anges chantant un hymne sacré. Lorsque le cortège royal passe l'échafaud, deux chérubins descendent du ciel pour poser une couronne sur la tête de la reine. La cérémonie se poursuit à la chapelle Saint-Jacques puis à Notre-Dame avec diverses représentations et

prévue dans le fonctionnement normal de la monarchie française. Sur le modèle du souverain, la reine célèbre ses entrées dans les bonnes villes du royaume, comme ici, Isabeau de Bavière, la veille de son sacre.

Il faut remarquer que l'entrée royale, comme le sacre, prend à la fin du Moyen Age une place importante dans les fastes de la monarchie. Il s'agit d'un grand spectacle politique qui met en image des idées politiques, celles notamment de la grandeur et de la primauté du pouvoir royal et de ceux qui l'incarnent.

Christelle Balouzat-Loubet fait remarquer, à juste titre, que sacrée à Reims juste après son époux jusqu'au dernier quart du XIVe siècle, puis de plus en plus souvent lors d'une cérémonie séparée, la souveraine endosse diverses obligations. Même si elle n'est plus la *consorsregni* qu'ont pu être les premières reines capétiennes jusqu'au XIIe siècle, la reine de France conserve à la tête du royaume une place spécifique. À elle, reviennent des fonctions spirituelles et charitables, ainsi que des missions de médiation qui lui confèrent un véritable rôle diplomatique (C.Balouzat-Loubet 2016, p. 180).

La participation d'Isabeau de Bavière au pouvoir royal est affirmée et mise en exergue par le cérémonial de l'entrée. L'auteur de la *Geste* relate que la présence politique d'Isabeau de Bavière devient plus nette quand survient " l'indisponibilité" de Charles VI à la suite de sa première crise démentielle en août 1392 dans la forêt du Mans. Cette situation, selon le chroniqueur, détermine la mise en place d'un nouveau cadre politique :

... la royne eust l'auctorité et gouvernement de ses enffans et du royaume, et de tous debaz quientre les princes pourroient naistre congneust, et, appelez ceux du conseil, les

acrobates. Finalement après la cérémonie de Notre-Dame, la reine et sa suite rejoignent le palais royal.

peustmectre en bon accord. Si entra pour ceste envie la royne ou gouvernement, qui plus ot de confiance ou duc d'Orléans, son frère, que ou duc de Bourgoingne ... (*La Geste des nobles françoys*, 1859, chap. 81, p. 109).

Le roi étant devenu fou, Isabeau de Bavière préside, à partir de 1402, par la prise d'une ordonnance, un conseil de régence où siègent les Grands du royaume au nombre desquels les oncles du roi, le duc de Berry et le duc de Bourgogne. Les premières crises de folie, dès 1392, écartent progressivement Charles VI des affaires gouvernementales.

Dès lors, Charles VI autorise fréquemment Isabeau de Bavière à agir en son nom. Elle prend ainsi part au conseil royal en y détenant une autorité jusque-là inégalée pour une reine de France. Pendant sa brève convalescence, Charles VI s'arrange pour qu'Isabeau officie comme la « tutrice principale du dauphin » jusqu'à l'âge de treize ans¹³.

Alors que la maladie de Charles s'aggrave et se prolonge, Isabeau devient chef du conseil de régence, ce qui lui confère une autorité sur les ducs royaux et le connétable Philippe d'Artois. Ce conseil de régence assure les prérogatives gouvernementales¹⁴.

Pour le chroniqueur, Isabeau de Bavière représente et incarne le pouvoir légitime. Elle préside le Conseil royal sans qu'aucune protestation publique ne soit recensée.

Cela signifie qu'une présence féminine dans l'ancre du pouvoir ne pose pas de difficultés majeures aux XIVe-XVe siècles, pour peu que la dame en question soit de rang royal et revêtue de la légitimité politique qui

¹³ En favorisant son épouse, Charles VI agit en vertu des lois promulguées par son père Charles V, qui donnent à la reine le pouvoir de protéger et d'éduquer l'héritier du trône.

¹⁴ Le Conseil royal assume la direction politique du royaume, dirige l'administration et nomme les responsables administratifs à la suite des délibérations de ses membres.

convient (Marion Chaigne-Legouy, 2018, p. 191). La reine exerce ainsi son pouvoir aussi lors des régences, qui lui reviennent de plus en plus souvent, au XVe siècle. Les lois de régence reconnaissent à la reine une prééminence en cas de vacance du pouvoir royal (C. Balouzat-Loubet, 2016, pp. 180-181).

Le chroniqueur note qu'elle a aussi la garde des enfants, du dauphin notamment : « *le roy venu en santé leur deffendi toutes assemblées et voies de fait et vult que lui, empechié demaladie, la royne eut l'autorité et le gouvernement de ses enffans et du royaume* » (*La Geste des nobles françoys*, 1859, p. 109). Cette précision est digne d'intérêt.

En effet, à partir du moment où l'autorité se confond avec la personne du roi, même mineur, qui incarne le pouvoir souverain, celui qui en a la garde a également celle de l'autorité suprême. Pendant ces années tumultueuses, la préoccupation d'Isabeau est d'assurer la sécurité de l'héritier au trône et le préparer à assumer ses fonctions. Ainsi, au plus fort des tensions entre les maisons de Bourgogne et d'Orléans, suite à l'assassinat du duc d'Orléans au soir du 23 novembre 1407, la reine fait patrouiller des troupes à Paris et, pour protéger le dauphin Louis, elle quitte la capitale pour se réfugier à Melun, avant d'y retourner en août 1409 avec son fils.

La reine forme des alliances pour assurer la sécurité de l'héritier du trône. Dès lors, le contrôle physique d'Isabeau et de ses enfants devient important pour chaque parti. La reine est fréquemment contrainte de changer de camp, ce qui lui vaut des critiques sévères : Isabeau est au départ en bon rapport avec le parti de son beau-frère Louis d'Orléans. Elle privilégie les Bourguignons à partir de la paix de Chartres le 09 mars 1409¹⁵,

¹⁵ Lors de la signature de la paix de Chartres, le duc de Bourgogne est réintégré au sein du

avant de rallier les Orléanistes à la suite de la révolte des Cabochiens à l'été 1413¹⁶.

Après l'assassinat de Jean Sans Peur, elle soutient son successeur, Philippe le Bon, qui s'allie avec l'Angleterre. Par le traité de Troyes de 1420, elle déclare bâtard son fils, le dauphin Charles, et marie sa fille Catherine de Valois à Henri d'Angleterre, qui devient ainsi héritier du trône de France. Ces changements dans la conduite des affaires politiques chez Isabeau de Bavière sont liés à l'évolution des rapports de forces et des enjeux politiques dans le royaume de France.

Elle noue opportunément et tisse habilement ses relations politiques en fonction des forces en présence.

En plus de ces deux reines, la vie sociopolitique en France au XVe

conseil royal après une réconciliation publique avec le nouveau duc d'Orléans à la cathédrale Notre-Dame de Chartres, bien que les sujets de discorde entre les deux partis se poursuivent. En décembre 1409, au même moment où le dauphin est nommé chef du conseil, Isabeau accorde sa tutelle au duc de Bourgogne, qui était de fait le maître de Paris, depuis qu'il a fait mettre à mort le grand maître de France Jean de Montagu. À cette époque, le duc, qui contrôle la capitale et l'héritier du trône, est populaire à Paris en raison de son opposition passée aux taxes prélevées par Isabeau et Louis d'Orléans.

¹⁶ Malgré les efforts d'Isabeau pour préserver la paix, la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs éclate véritablement au printemps 1411. Le duc de Bourgogne prend initialement l'avantage. L'héritier du trône n'a pas le pouvoir nécessaire pour vaincre son beau-père, qui fomenta la révolte des Cabochiens à Paris entre avril et août 1413. Au cours du soulèvement, un groupe de bouchers pénètre dans l'Hôtel Barbette à la recherche de traîtres et arrête une quinzaine de dames de compagnie de la reine. En représailles contre les actions du duc de Bourgogne, le duc d'Orléans refuse à tous les membres de la famille royale l'accès aux fonds du trésor royal, ce qui pousse Isabeau à s'allier avec lui et à prononcer le bannissement du conseil du duc de Bourgogne le 10 Février 1414. En opposition à sa mère, le dauphin se réconcilie avec le duc de Bourgogne lors de la paix d'Arras.

siècle est marquée par l'action publique significative de Jeanne d'Arc, cheffe de guerre dans l'armée royale. Elle joue un rôle décisif dans la guerre de Cent ans en s'engageant dans l'armée royale française. C'est un engagement officiel dans l'espace public approuvé par le roi Charles VI. La présentation des faits indique que l'arrivée de Jeanne d'Arc a contribué au relèvement psychologique d'une armée royale démoralisée et aux abois. À partir de l'année 1428, le récit dans la *Geste des nobles francoys* se focalise sur le siège d'Orléans, dernier bastion des partisans de Charles VII et sur les exploits de Jeanne d'Arc.

Le chroniqueur présente la détresse d'Orléans, close de toute part, boulevards et bastilles fortifiés, n'ayant plus d'approvisionnement. Les secours français se soldent par des échecs comme à la bataille de Rouvray. Les habitants désespérés et livrés à eux-mêmes envoient des messagers auprès du duc de Bourgogne négocier la levée du siège. Cette demande leur est refusée en dernier ressort par le duc de Bedford.

C'est à ce moment que Jeanne d'Arc rentre dans le récit, par ses entretiens avec Robert Baudricourt à Vaucouleur et avec le roi et ses conseillers à Chinon, à qui elle fait cas de sa « mission divine », ainsi que par les interrogatoires de Poitiers. D'abord réticents, le roi et ses conseillers acceptent de l'intégrer à l'armée royale. Elle est alors perçue comme l'envoyée de Dieu. Jean Jouvenel y trouve même le fondement d'une certaine prééminence de celle-ci dans la conduite des activités de l'armée royale.

Selon les sources, Jeanne a indéniablement le mérite d'inverser l'ascendance psychologique en faveur du royaume de France, en remontant le moral des armées et des populations. Dans ses *Mémoires*, le pape Pie II écrit que Jeanne d'Arc a « relevé » psychologiquement le

royaume de France et a « infligé aux anglais tant et de si grandes défaites » :

... Ainsi mourut Jeanne, l'admirable, la stupéfiante Vierge. C'est elle qui releva le royaume des Français abattu et presque désespéré, elle qui infligea aux Anglais tant et de si grandes défaites. A la tête des guerriers, elle garda au milieu des armées une pureté sans tâche, sans que le moindre soupçon ait jamais effleuré sa vertu. Était-ce œuvre divine ? Était-ce stratagème humain ? Il me serait difficile de l'affirmer [...]; c'est ainsi que la direction de la guerre et le commandement militaire ont été remis à la Pucelle. Ce qui est de toute notoriété, c'est que, sous le commandement de la Pucelle, le siège d'Orléans a été levé ; c'est que par ses armes a été soumis tout le pays entre Bourges et Paris ; [...] ; par sa pénétration et son habileté les affaires des Français ont été solidement reconstituées. Événements dignes de mémoire, encore que, dans la postérité, ils doivent exciter plus d'admiration qu'ils ne trouveront de créance. (*Mémoires du pape Pie II*, citées en latin par Quicherat en 1847, traduites en français par le père Ayroles en 1898).

Ce récit élogieux et admiratif traduit la perception qu'ont les partisans de Charles VII et de la monarchie française de l'« intrusion » de Jeanne d'Arc dans l'espace public. Le ton et la description sont symptomatiques de l'état d'abattement dans lequel se trouvent la France et l'armée royale, malmenées par les troupes anglaises. Le fait que le roi Charles VII, entouré des dignitaires de sa cour, accepte de recevoir la jeune fille puis l'intègre aux chefs de l'armée traduit la situation désespérante et défavorable que vit la France à cette période du conflit. La présentation de Pie II montre que l'entrée en guerre de Jeanne d'Arc a changé radicalement et positivement le cours des événements.

La première victoire de la Pucelle est la levée du siège d'Orléans. Après Orléans, Jeanne d'Arc et l'armée royale libèrent et soumettent « *tout le pays entre Bourges et Paris* » à Charles VII. Ce qui permet la chevauchée victorieuse sur Reims pour le sacre. Pour Pie II, l'entrée en guerre de Jeanne d'Arc dans l'armée royale française a été déterminante : « par l'impétuosité de son [Jeanne d'Arc] attaque, Talbot a été mis en fuite et son armée taillée en pièces [...], par [...] son habileté les affaires des Français ont été solidement reconstituées ». (*Mémoires du pape Pie II*, citées en latin par Quicherat en 1847, traduites en français par le père Ayroles en 1898). Toute cette impulsion remonte à l'engagement de Jeanne d'Arc dans l'armée.

L'arrivée de Jeanne d'Arc a une influence positive sur le moral des français, sur l'évolution des combats. Le portrait qui se dégage des œuvres des contemporains est celui d'une femme courageuse, déterminée à défendre le roi et le royaume par son action publique de premier plan dans l'armée. D'après les chroniqueurs de l'époque, elle a marqué positivement le terrain des opérations militaires.

On comprend que comme chef de guerre dans l'armée royale ou comme reines incarnant ou participant au pouvoir royal, les femmes ont pris une part active à la vie politique du Bas Moyen Âge. Certaines se sont même retrouvées au premier plan de cette scène politique hétérosocial. Cette présence politique remarquable s'est traduite par des actions dans divers ressorts de la vie politique en fonction notamment de la situation sociopolitique du royaume.

2. De la panoplie des domaines d'engagement féminin dans l'espace public

Les centres d'intérêt des femmes de pouvoir à la fin du Moyen Âge sont variés. Au regard des sources, il apparaît que Marguerite de Provence a mis un point d'honneur à assumer son rôle de première conseillère du roi et s'est investie dans les relations diplomatiques de l'époque. Isabeau de Bavière a été la médiatrice, l'arbitre des rivalités entre les partis aristocratiques, pour mettre fin à la grave guerre civile dans le royaume de France. Jeanne d'Arc, comme cheffe de guerre dans l'armée royale, a joué un rôle décisif dans le relèvement moral de l'armée ainsi que dans les victoires sur l'ennemi anglais.

Fortement impliquée dans les relations diplomatiques de l'époque, Marguerite de Provence intervient également dans les prises de décisions de Louis IX concernant des affaires publiques. Dans la gestion du royaume, la reine Marguerite est présentée comme la principale conseillère du roi.

En temps ordinaires, la reine de France prend part à la vie politique du royaume en conseillant le roi. Elle évite cependant de se mettre en concurrence avec les membres du Conseil royal. La reine peut même assurer la régence en « cas d'indisponibilité » du roi. Ainsi, Blanche de Castille est régente du royaume de France lors de la minorité de Louis IX et lorsqu'il va en croisade en Terre Sainte avec la reine Marguerite de Provence.

Quand il part pour sa seconde et dernière croisade, Louis IX se garde cependant de confier la régence à la reine Marguerite de Provence. Ce fait n'est pas une négation de son rôle ou de son aptitude politique. Il se trouve simplement que Saint Louis se méfie de l'animosité de la reine vis-à-vis de son frère Charles d'Anjou et la trop

grande importance qu'elle accorde aux membres de sa famille de Provence et de Savoie¹⁷.

Joinville souligne les nombreux conseils et interventions de la reine dans les affaires publiques du royaume. C'est le cas notamment à propos du jugement rendu par le roi au sujet de la dame de Pierrelaye et du bannissement de Hugues de Joy de la terre sainte. En effet, Hugues de Joy, maréchal du Temple, est envoyé par le maître des Templiers négocier un traité avec les Mamelouks, sans aviser le roi. Si le maître du Temple obtient la clémence du roi, son mandataire, Hugues de Joy est banni de la Terre Sainte. Le Sire de Joinville fait remarquer que la reine intervient en faveur du maréchal du temple alors en fâcheuse posture :

Le maître s'agenouilla et tendit le haut de son manteau au roi, et lui abandonna tout ce qu'il avoit pour faire satisfaction, et pour que le roi en ordonnât à sa volonté. « Et je dis, ajouta le Roi tout d'abord, que frère Hugues, qui a fait les convenances, soit banni de tout le royaume de Jérusalem. » Le maître ni frère Hugues, compère du roi, parce qu'il avoit tenu sur les fonts le comte d'Alençon, fils du roi, né au château des Pèlerins, ni oncques [même] la reine, ni autres ni purent obtenir qu'il ne quittât pas la Terre-Sainte, ni le royaume de Jérusalem. (*Mémoires du Sire de Joinville*, 1824, p. 279).

¹⁷ La sœur de la reine Marguerite de Provence est la reine d'Angleterre et plusieurs de ses parents savoyards ont une influence non négligeable sur le gouvernement Outre-Manche. Par le testament de son père mort en 1245, Marguerite, l'aînée, se sent spoliée de l'héritage de la Provence qui revient à sa sœur cadette Béatrice. Raymond-Bérenger ne souhaitait pas que le comté tombe aux mains des Capétiens (il a ainsi reculé l'échéance de plusieurs siècles). Mais, en fait, Béatrice épouse Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, qui devient ainsi le nouveau maître de la Provence. Une lutte sans merci qui dure quarante ans (40 ans), débute alors entre Charles et Marguerite.

D'après Joinville, Louis IX reproche au maître des Templiers de ne pas l'avoir informé au préalable de ses démarches avec les Mamelouks¹⁸. Il s'agit de négocier le partage équitable des possessions du Temple entre les concernés et les Mamelouks. Une convention est même signée et doit être soumise à l'approbation de Louis IX. Au-delà de l'intervention de la reine en faveur du maréchal du Temple qui traduit son rôle politique de médiatrice entre le roi et son peuple, conformément à l'idéologie politique de l'époque, le chroniqueur met en avant la légitimité de la reine à engager de telles actions. On constate que Marguerite de Provence prend une part active à la prise des décisions par le roi, en formulant par exemple des plaidoyers auprès du souverain.

Les textes montrent que Marguerite mène des actions aussi bien dans les affaires intérieures que dans les relations entre le royaume de France et les autres royaumes. Elle manifeste notamment un fort intérêt pour le royaume d'Angleterre où est mariée sa sœur Éléonore depuis 1236. Elle entretient une correspondance fournie avec cette dernière.

Ces échanges permettent d'"entretenir" les relations avec le royaume d'Angleterre. Edgard Boutaric relate que Marguerite de Provence est « la femme féodale par excellence. Elle est tendre, gracieuse, compatissante, mais elle se sent des droits auxquels elle tient » (E. Boutaric, 1867, p. 457). Toute sa vie, la famille anglaise est au centre des préoccupations de Marguerite de Provence. Tout en étant loyal à Louis IX et à la France, elle a travaillé à préserver les intérêts anglais.

Gerard Sivery, qui a analysé l'abondante correspondance de Marguerite de Provence avec la famille

¹⁸Selon Joinville, les sarrasins auraient surtout voulu contraindre Louis IX à livrer les forteresses tenues par les ordres militaires, le Temple et l'Hôpital, en Terre sainte.

royale anglaise, son beau-frère, Alphonse de Poitiers et son fils Philippe III, conclut que le roi de France sut utiliser les capacités et les aspirations de sa femme pour favoriser le rapprochement franco-anglais ou dans sa politique méditerranéenne (G.Sivery, 1987, 302 p.). À plusieurs reprises, elle agit pour un rapprochement entre la France et l'Angleterre. En 1261 notamment, elle assure une mission diplomatique à la demande du roi d'Angleterre, Henri II, pour offrir ses bons offices à la détente entre lui et Saint Louis.

Marguerite de Provence manifeste une farouche détermination à défendre « ses droits ». Devenue veuve en 1270, elle défend énergiquement ses droits face aux agents royaux qui veulent soustraire certains fiefs de son douaire. La grande affaire de la vie de la reine a été l'héritage du comté de Provence. Elle n'a jamais accepté qu'il échoie à sa sœur Béatrice. Cette situation amène la reine à agir davantage au niveau diplomatique pour défendre sa cause et rentrer dans « ses droits ». Elle construit des alliances qui font ressortir un tableau des relations internationales en Europe occidentale au XIII^e siècle.

Après la mort de Béatrice, elle s'oppose par tous les moyens à son beau-frère Charles d'Anjou : elle prête hommage en 1274 pour le comté à l'empereur Rodolphe de Habsbourg, demande le soutien de son neveu Édouard I^{er} d'Angleterre en 1276 et entame même la préparation d'une campagne militaire¹⁹ à laquelle le soulèvement connu sous le nom de Vêpres siciliennes met fin, en 1282. Un accord est alors trouvé avec Charles d'Anjou. Charles Victor Langlois (1887, p. 35) la caractérise

comme « une femme impérieuse, comme la reine Blanche de Castille » avec « un cœur viril ». On voit que la reine de France, selon les termes de Christelle Balouzat-Loubet, est tout à fait capable de gouverner, participant à la gestion de son héritage familial ou, le cas échéant, administrant son douaire après la mort de son époux (C.Balouzat-Loubet, 2016, p. 180).

En rapport avec les réalités politiques de son temps et ses propres habiletés, Marguerite de Provence a surtout servi la monarchie en conseillant le roi et en manifestant un fort intérêt pour les relations diplomatiques, en dehors de l'épisode de Damiette. Au XV^e siècle, la maladie du roi de France et le conflit entre les partis armagnacs et bourguignons ont conduit la régente Isabeau de Bavière à œuvrer surtout comme médiatrice pour ramener la paix dans le royaume.

Après le premier accès de folie de Charles VI, une ordonnance prise par celui-ci, donne à Louis d'Orléans la charge de veiller dorénavant sur la reine, ses enfants et le roi, en cas d'« absence » de ce dernier. Seulement, relève le chroniqueur, suite à des querelles entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans, Charles VI, momentanément rétabli, leur interdit toute assemblée et décide qu'en cas de maladie, Isabeau de Bavière a l'autorité et le gouvernement des enfants et du royaume et aussi de la lutte de pouvoir croissante entre les princes : «... *la royne eust l'auctorité et gouvernement [...] de tous débaz qui entre les princes pourroient naistre congneust, et, appelez ceux du conseil, les peust mectre en bon accord* » (*La Geste des nobles françoys*, 1859, p. 109).

Ce rôle politique, pour lequel elle reçoit de Charles VI les pleins pouvoirs, pour entre autres, arbitrer les différends pouvant subvenir entre les princes de sang royal lui, est dévolu au terme de l'ordonnance de

¹⁹ En 1280, avec la bienveillance de son fils Philippe et de son neveu Édouard II d'Angleterre, Marguerite de Provence complète encore avec sa sœur Aliénor contre Charles d'Anjou alors roi de Sicile. Elles sollicitent les forces armées de Rodolphe de Habsbourg dont la Provence relève.

1402²⁰. L'on comprend que Charles VI fait suffisamment confiance en son épouse en 1402 pour lui permettre d'arbitrer le conflit croissant entre les deux ducs et lui confie le contrôle du trésor. Le 10 octobre 1410, Isabeau de Bavière s'engage à nouveau dans la médiation du conflit, après l'exhortation de Christiane de Pizan et le conseil royal.

Concernant cet arbitrage, il est difficile d'omettre, cet épisode de cette guéguerre, évoqué par le chroniqueur. L'auteur de la *Geste* relate qu'Isabeau de Bavière convoque les princes de sang en conflit dans la ville de Charanton. Au préalable, des princes de sang ont fait une coalition armée avec pour objectif de mettre hors des mains du duc de Bourgogne le roi et ses enfants. Isabeau de Bavière est dépeinte comme la première autorité du gouvernement, l'arbitre, pour ainsi dire, des rivalités de pouvoir entre Louis, le duc d'Orléans et l'oncle du roi Philippe, le duc de Bourgogne, deux membres du conseil de régence. Elle mène les négociations qui se soldent par des échanges de serments d'apaisement entre les princes en question :

...la royne accompagnée du duc d'Orléans son frère. Au devant desquelx alèrent à Charanton le duc de Bourgoingne et ses frères et là jurèrent paix entre eux. Si admenèrent la royne dedens Paris ou receuz furent a grant joye et pour seurté e ferme paix, jurèrent les duc d'Orléans et de Bourgoigne fraternité et compaignie d'armes prindrent ; et portèrent les ordres et devises l'un de l'autre, et après leur seremens fais

²⁰Louis d'Orléans est le percepteur officiel des taxes. Il décide de l'augmentation de la taxation et, pendant l'une des absences du roi en 1401, il installe ses propres hommes pour collecter les revenus royaux. Tout cela met en colère le duc de Bourgogne qui, en représailles, lève une armée et menace d'entrer dans Paris avec six-cent (600) hommes d'armes et soixante (60) chevaliers. Il manifeste à nouveau son mécontentement et lève une force de mille (1 000) chevaliers qui lui permet d'entrer à Paris en Aout 1405.

és... (*La Geste des nobles françoys*, 1859, p. 111).

La reine apparaît comme une diplomate habile qui œuvre efficacement à la pacification des relations politiques entre les Grands du royaume. C'est à juste titre que Tracy Adams la dépeint comme une diplomate talentueuse qui a su naviguer à travers la politique de la cour avec aisance, grâce et charisme (2010, pp. 8-9).

Par ailleurs, les textes évoquent l'habileté politique dont la reine fait preuve pour atteindre ses buts, pour avoir une part importante dans le gouvernement. L'auteur de la *Geste* écrit à ce sujet : « *Si entra pour ceste envie la royne ou gouvernement, qui plus ot de confiance ou duc d'Orléans, son frère, que ou duc de Bourgoingne* » (*La Geste des nobles françoys*, 1859, chap. 81, p. 109).

À en croire cette relation, la reine Isabeau de Bavière prend d'abord le parti de son beau-frère, Louis d'Orléans contre le duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Dans tous les cas, jusqu'à sa mort le 27 avril 1404, Philippe le Hardi tient d'une main ferme le gouvernement et conduit avec habileté les relations extérieures depuis la maladie du roi. Philippe le Hardi a toute la puissance pour tenir ce rang²¹.

Cette puissance Louis d'Orléans, l'allié d'Isabeau de Bavière, bien qu'ambitieux ne l'a pas. Il y parvient progressivement par une habile politique d'acquisitions, de confiscations et de conquêtes de terres. À la mort de Philippe le Hardi, le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, n'a ni l'autorité, ni la puissance, ni la richesse de son père. Louis d'Orléans devient ainsi le seul maître du royaume. Mais sachant qu'Isabeau de Bavière incarne la

²¹ Premier pair de France, c'est un haut et riche prince. Il est duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Charolais...

volonté royale, suite à l'ordonnance de 1402 qui lui confère la garde du Dauphin et la présidence du Conseil, Louis d'Orléans choisit d'abriter son action politique derrière la reine. Il laisse donc à Isabeau de Bavière, son alliée, une large part dans le gouvernement. Elle en est la source de légitimité.

Jean sans Peur a pour lui l'approbation des hommes de pensées et l'opinion publique. Mais, la réalité du pouvoir est entre les mains d'Isabeau de Bavière et Louis d'Orléans, avec qui, il est en conflit²². Cette rivalité, jusque-là larvée, dégénère en une guerre civile après l'assassinat en novembre 1407 de Louis d'Orléans, un meurtre commandité par Jean sans Peur. Malgré la résistance des partisans de Louis d'Orléans, la main de Jean sans Peur s'abat sur le pouvoir en 1409.

Le gouvernement bourguignon a alors besoin d'une légitimité pour s'imposer au parti armagnac²³. Jean sans Peur l'a bien compris. Il cherche alors un rapprochement avec la reine Isabeau de Bavière, d'ailleurs soucieuse de prendre part au jeu politique. Le pacte est signé le 11 novembre 1409. Sur cette base, Jean sans Peur laisse à Isabeau de Bavière une large part au gouvernement. Après son assassinat, son fils Philippe, en fait de même.

Par ce jeu d'alliance, la reine Isabeau de Bavière sert ses propres intérêts. Ses charges publiques sont relativement importantes depuis l'incapacité de Charles VI, amplifiées

par les rivalités entre les princes. Dans un autre contexte conflictuel, celui de la guerre de Cent Ans, une jeune fille, Jeanne d'Arc, change le cours des événements, par son engagement à défendre le roi et le royaume. On voit que les actions des femmes peuvent être aussi bien pacifiques que guerrières. L'exemple de Jeanne d'Arc montre que les femmes peuvent jouer un rôle public dans le domaine militaire reconnu et valorisé.

Dans la conduite des opérations par les chefs de guerre, on relève des sources que, plusieurs fois, Jeanne d'Arc décide de la poursuite ou non des combats. Le pape Pie II écrit dans ses *Mémoires* que « *la direction de la guerre et le commandement militaire ont été remis à la Pucelle* ». C'est le cas notamment lors des assauts contre le boulevard et les tourelles. Interrogée par les autres chefs de guerre, vu l'avancée de la nuit, elle les convainc de poursuivre les combats. Elle en fait pareillement lorsqu'elle est admise au Conseil du roi pour avoir son avis sur la continuation ou non du voyage du sacre sur Reims, vu l'obstacle de Troyes.

Son avis est suivi, et le voyage est poursuivi. Pour en assurer la sécurité, Jean Jouvenel relate que le duc d'Alençon et Jeanne d'Arc reçoivent la charge de « nettoyer » la route de Reims et d'y conduire le roi. Jeanne d'Arc participe ainsi à la prise de Jargeau, de Troyes et devance le cortège royal tout le long de cette traversée jusqu'à Reims.

Jeanne d'Arc n'influence pas à elle seule la phase finale de la guerre de Cent ans, qui s'achève en 1453. Elle n'est pas non plus inexistante dans le rôle tactique et stratégique de sa campagne : Dunois parle d'une personne dotée d'un bon sens indéniable et tout à fait capable de placer aux points clés les pièces d'artillerie de l'époque. Les faits d'armes sont donc à porter aussi à

²² En complicité avec la reine, Louis d'Orléans exploite lourdement son avantage en privant son cousin, écrasé de dettes, de toute part aux finances publiques. Jean Sans Peur, contraint de choisir entre l'effondrement de sa maison et le crime, n'hésite pas.

²³ Jean Sans Peur sait que malgré sa puissante armée, ses nombreux partisans, son habilité, il n'est que le cousin du roi. Tout cela ne lui donne aucune légitimité. Il se rend bien compte que pendant les "absences" du roi, le gouvernement revient à la reine.

son crédit. Elle est, en outre, un chef indéniablement charismatique.

La force de Jeanne d'Arc participe du regard que ses contemporains portent sur elle en tant que « *envoyée de Dieu* ». C'est sous ce postulat qu'elle se présente au roi et décline sa mission divine de « *bouter les Anglais hors de France* ». Il est vrai qu'à l'image de Pie II de nombreux contemporains de Jeanne d'Arc sont partagés entre l'idée d'une œuvre divine et un stratagème humain. Devant le doute, la tendance générale en France est de « s'abandonner » au fait qu'il s'agisse de la « main de Dieu ». Ceci pour ne pas prendre le risque réputé gravissime de "se rebeller" contre Dieu. D'où l'assertion de Pie II selon laquelle « *il n'existe pas un homme qui n'accepte d'avoir Dieu pour chef* ».

Ainsi, le charisme de Jeanne d'Arc repose-t-il d'abord sur le postulat qu'elle mène une mission divine. À travers elle se manifeste la "main divine". Pie II la dépeint comme vertueuse. Elle est « *l'admirable, la stupéfiante vierge* » qui « *garda au milieu des armées une pureté sans tâche* ». Le caractère vertueux de Jeanne d'Arc est interprété comme une « preuve » de son « appel divin », Dieu ne pouvant se révéler ou se servir d'un pécheur ou d'une pécheresse.

Les textes de l'époque présentent Jeanne d'Arc comme une cheffe militaire victorieuse. Le pape Pie II fait remarquer que « *ce qui est de toute notoriété, c'est que, sous le commandement de la Pucelle, le siège d'Orléans a été levé ; c'est que par ses armes a été soumis tout le pays entre Bourges et Paris* ». La Pucelle d'Orléans ne s'arrête pas en si bon chemin : « *c'est que par son conseil, les habitants de Reims, sont revenus à l'obéissance et le couronnement s'est effectué parmi eux* ». C'est la réalisation de ses promesses faites "de

la part de Dieu", à son entrée dans la guerre.

Jeanne d'Arc est à l'avant-garde de l'armée pour la restauration de l'autorité royale sur tout le territoire du royaume de France. Après le sacre, elle organise l'armée quand le duc de Bedford vient y combattre le roi. Puis quand Charles VII décide d'attaquer Paris, son armée se subdivise en quatre bataillons. Jeanne d'Arc dirige le quatrième bataillon avec les seigneurs d'Albret, le bâtard d'Orléans, la Hire et plusieurs autres capitaines. Après d'âpres combats, Jeanne d'Arc et d'autres capitaines viennent guerroyer à quelques encablures de Paris.

Ils se retrouvent à la Porte Saint Honoré, mais ils ne parviennent à prendre la capitale de l'île de France. Jeanne d'Arc se blesse lors des combats. Elle est finalement capturée par les Bourguignons le 23 Mai 1430 alors qu'elle répond à l'appel des habitants de Compiègne assiégée. Les Bourguignons la livrent à leurs alliés anglais contre rançon. Ceux-ci la jugent pour hérésie le 30 Mai 1430 sur la place publique de Rouen.

Conclusion

Si l'on a souvent pensé que l'espace public dans le royaume de France au Bas Moyen Âge est réservé aux hommes, l'analyse permet de comprendre que le champ politique est plutôt perçu à l'époque comme un espace hétérosocial où interagissent aussi bien les hommes que les femmes. Toutefois, cette présence politique est limitée, en temps ordinaires, aux princesses notamment les reines qui participent au pouvoir royal comme conseillères principales du roi, clef de voûte du système monarchique. Elles interviennent dans la politique intérieure et extérieure du royaume.

L'analyse a montré que les femmes peuvent même accéder à des responsabilités politiques de premier plan dans des circonstances exceptionnelles. Les textes évoquent l'émergence politique de Marguerite de Provence qui s'illustre comme une véritable femme de pouvoir à Damiette avec l'emprisonnement de Louis IX lors de sa première croisade. Elle assure la défense de Damiette et est au cœur des négociations avec les Mamelouks.

Il en est de même pour Isabeau de Bavière qui préside un conseil de régence où siègent les grands du royaume avec la crise démentielle intermittente de Charles VI. Jeanne d'Arc, exclue en principe du champ politique du fait de son extraction sociale, est admise comme cheffe de guerre dans l'armée royale dans le cadre de la guerre de Cent ans.

Les récits des chroniqueurs montrent que cette présence politique féminine a permis à celles-ci d'agir dans divers aspects de la vie sociopolitique. Isabeau de Bavière assume sa responsabilité politique en travaillant notamment à mettre fin aux hostilités entre les partis aristocratiques et à veiller à la protection de ses fils et du dauphin, l'héritier du trône. Marguerite de Provence s'est surtout illustrée comme une diplomate et comme la principale conseillère du roi.

Quant à Jeanne d'Arc, elle agit officiellement pour le roi Charles VII et pour la libération du royaume de France. Elle a relevé moralement l'armée par son courage et son fort engagement et l'a conduit à d'importantes victoires.

Sources et Bibliographie

1. Sources

VALLET DE VIRIVILLE(A.), 1859, *Chronique de la Pucelle, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403*, d'après les manuscrits, avec notes et développements.

VALLET DE VIRIVILLE (A.), 1859, « La Geste des nobles françoys » dans *Chronique de la Pucelle, ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403*, d'après les manuscrits, avec notes et développements.

Mémoires du Sire de Joinville ou Histoire de Saint Louis, 1824, Paris, Foucault, 441p.

Mémoires du pape Pie II, citées en latin par Quicherat en 1847, traduites en français par le père Ayroles en 1898).

2. Études

ADAMS Tracy, 2010, *The life and Afterlife of Isabeau Bavaria*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, Coll. « Rethinking Theory », 338 p.

BALOUZAT-LOUBET Christelle, 2016, « Compte-rendu. Murielle Gaude-Ferragu, *La Reine au Moyen Age. Le pouvoir féminin, XIVe-XVe siècle*, Paris, Tallandier, 2014, 345 p. », *Médiévales*, pp. 179-181.

BOUTARIC Edgard, 1867, « Marguerite de Provence. Son caractère, son rôle politique », *Revue des questions historiques*, 487 p.

BUBENICEK Michelle, 2002, *Quand les femmes gouvernent : droit et politique au XIV^e siècle : Yolande de Flandre*, Ecole des Chartres, Librairie Droz, 443p.

CHAIGNE-LEGOUY Marion, 2018, « Compte-rendu. Christelle Balouzat-Loubet, Mahaut d'Artois. Une femme de pouvoir, 2015 », *Médiévales*, pp. 189-191.

COSANDEY Fanny, 2000, *La reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, 414p.

GALVEZ-BEHAR, Gabriel, 2009, « Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaïti », *Le Mouvement social*, No. 229, p. 103-113.

GRAHAM-GOERING, Erika, 2020, *Princely Power in Late Medieval France. Jeanne De Penthièvre and the War for Brittany*, Cambridge, Cambridge University Press.

LANGLOIS Charles-Victor, 1887, *Le règne de Philippe III le Hardi* ; thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, Paris, Hachette, 466 p.

MICHAUD-FREJAVILLE Françoise, 2005, « Jeanne d'Arc, dux, chef de guerre » *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 12 spécial, [Enligne], Site web: journals.openedition.org ; mis en ligne le 28 Juin 2008.

OFFENSTADT Nicolas, 2001, « Les femmes et la paix à la fin du Moyen Age : genre, discours, rites » dans *Le Règlement des conflits au Moyen Age*, XXXI^e congrès de la SHMESP (Angers, Juin 2000), Paris.

PERNOUD Régine, 1990, *La femme aux temps des croisades*, Stock, Livre de poche, 340p.

PERNOUD Régine, 1980, *J'ai nom Jeanne la Pucelle*, Paris, Gallimard, 160p.

POUTRIN Isabelle (S/D), SCHAUB Marie-Karine, 2007, *Femmes et pouvoir politique : les princesses d'Europe*, Editions Bréal, 334p.

SIVERY Gérard, 1987, *Marguerite de Provence : une reine au temps des cathédrales*, Paris, Fayard, 302 p.

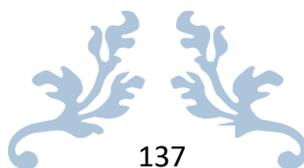
VIRGILI Fabrice, 2002, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui » *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, n°85, Juillet-Septembre, pp.5-14.

WOODACRE Elena, 2013, *The Queens Regent of Navarre: Succession, Politics, and Partnership, 1274-1512*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 44, 66-7, 104, 167.

Numéro 007 Septembre 2022
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°007 Septembre 2022